

COMMUNIQUE DE PRESSE

2015/11/24

**RENAULT CONTESTE LES CONCLUSIONS DE
L'ASSOCIATION DEUTSCHE UMWELTHILFE SUR LES
EMISSIONS POLLUANTES D'ESPACE**

- Renault rappelle qu'Espace, comme tous ses véhicules commercialisés, respecte les réglementations en vigueur
- Les procédures d'essai utilisées par l'Université de Berne ne sont pas toutes conformes à la réglementation européenne et présentent des variations importantes de résultats qui, comme indiqué dans le rapport, nécessitent « des mesures complémentaires » et ne sont donc pas conclusives
- Cependant, Renault met tout en œuvre pour comprendre le détail de ces résultats. D'autant plus qu'en août 2015, l'organisme allemand indépendant ADAC a testé le modèle Espace et publié que ce dernier respectait la norme.